



Master complémentaire en droit social [MC-DSOC]

Caractéristiques du programme

Compétences visées

Le master complémentaire en droit social vise deux objectifs essentiels :

- la maîtrise des connaissances, modes de raisonnement et savoir-faire essentiels dans tous les aspects du droit social ;
- l'ouverture à la recherche ou la préparation à l'exercice d'un large éventail de professions.

Structure du programme

Le programme est donné en cours du jour sur une période d'un an, avec la possibilité d'étaler sur deux ans.

Il s'organise autour d'une combinaison de cours magistraux, de séminaires et d'exercices pratiques, plus un mémoire de fin d'études.

L'étudiant peut remplacer jusqu'à deux cours du programme par les enseignements équivalents à la VUB.

Le programme comporte également des cours à option facultatifs.

Spécificités

L'obtention du master complémentaire réduit la condition d'expérience professionnelle requise pour l'accès aux fonctions de juge au tribunal du travail (deux ans) ou membre de l'auditorat du travail (un an).

Atouts professionnels

Les compétences acquises au cours du master complémentaire sont prisées non seulement dans les professions judiciaires, mais aussi dans de nombreuses administrations fédérales, fédérées et locales, les départements « ressources humaines » des entreprises publiques et privées, les services juridiques des organisations patronales et syndicales, les mutualités et les secrétariats sociaux d'employeurs.

Information pratiques

Equipes partenaires : Le master complémentaire en droit social est organisé par la Faculté de Droit de l'ULB, sous l'égide de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles.

Horaire : Horaire de jour, pendant un an. Possibilité d'étalement sur deux années d'études.

Lieu d'enseignement : Les cours se donnent sur le Campus du Solbosch de l'ULB, à Bruxelles.

Catalogue des cours : <http://www.academiewb.be/catalogue/MC-DSOC.html>

Où s'informer ? ULB - Secrétariat de la Faculté de droit Avenue F.D. Roosevelt 50, CP 137, 1050 Bruxelles

Tél. 02 650 39 40, fax 02 650 40 74, facultededroit@ulb.ac.be

Conditions d'accès

Le master complémentaire en droit social est accessible, sous réserve d'acceptation du dossier d'admission, aux :

- porteurs d'un diplôme de licence (ou master) en droit délivré par une Université belge ;
- porteurs d'un diplôme en rapport avec les études délivré par un établissement d'enseignement supérieur de type long, avec programme complémentaire ;
- porteurs d'un diplôme ou certificat d'études étranger délivré à la suite d'études comparables aux études belges donnant accès, avec programme complémentaire éventuel.

Jury d'examens

Président : M. Jean Jacqmain

Adjoint : M. André Nayer

Secrétaire : M. Michel Dispersyn

Cursus

Année unique - **DSOC6**

Année unique

Programme complémentaire

- DROI-C-309 Introduction au droit social • Mme Viviane VANNES • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
- DROI-C-407 Droit du travail • M. André NAYER • 3 ECTS (théorie)
- DROI-C-306 Droit de l'Union européenne : aspects du droit institutionnel et du droit matériel • Mme Marianne DONY • 6 ECTS (théorie 4, travaux personnels 2)

Cours obligatoires

- DROI-C-601 Histoire et prospective en droit social • M. André NAYER • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
- DROI-C-550 Droit de la sécurité sociale • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
ou
- DROI-D-403 Droit approfondi de la sécurité sociale • inconnu [14634] • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
- DROI-C-514 Droit pénal social • inconnu [32068] et M. Charles-Eric CLESSE • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
- DROI-C-551 Droit collectif du travail I • Mme Viviane VANNES • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
- DROI-C-515 Droit approfondi du travail I • Mme Viviane VANNES • 4 ECTS (théorie 3, travaux personnels 1)
- DROI-C-604 Droit social international • M. André NAYER • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
- DROI-C-516 Droit social européen • inconnu [14634] • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
- DROI-C-605-B Droit approfondi de la réparation des risques professionnels • Mme Michèle BONHEURE • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
- DROI-C-553 Droit social de la fonction publique • M. Jean JACQMAIN • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

En cas d'étalement sur deux années d'études

Les cours ci-dessous sont à suivre durant la 2^{ème} année. Le mémoire de fin d'études représente 15 ECTS.

- DROI-C-607 Droit social comparé I • inconnu [14634] • 4 ECTS (exercices 2, travaux personnels 2)
- HYGE074 Droit de la sécurité et de la santé au travail • M. Laurent VOGEL • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
- DROI-C-609 Egalité entre travailleurs féminins et masculins • M. Jean JACQMAIN • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
- MEMO-C-600 Mémoire de fin d'études • 15 ECTS (travaux personnels)

Cours à option

Chaque étudiant doit suivre un de ces cours (DROI-C-610 ; DROI-C-611 ; DROI-C-612 ; DROI-C-671), obligatoirement sans rapport avec le sujet de son TFE. Tout autre cours offert à l'ULB, avec l'approbation du directeur du Master complémentaire, et dans la mesure où un lien avec le droit social peut être établi. Les étudiants sont libres d'ajouter ces cours à leur programme. S'ils font valoir le droit à des dispenses (notamment, parce qu'ils ont suivi le module d'option "Droit social" en MA à la Faculté de Droit de l'ULB), ils doivent suivre un ou plusieurs de ces cours pour atteindre le minimum requis de 60 ECTS.

- DROI-C-610 Droit approfondi de la sécurité sociale 2 • inconnu [14634] • 3 ECTS (exercices 2, travaux personnels 1)
- DROI-C-611 Droit collectif du travail 2 • Mme Viviane VANNES • 3 ECTS (exercices 2, travaux personnels 1)
- DROI-C-612 Droit approfondi du travail 2 • Mme Viviane VANNES • 3 ECTS (exercices 2, travaux personnels 1)
- DROI-C-671 Droit social comparé 2 • inconnu [14634] • 3 ECTS (exercices 2, travaux personnels 1)
- DROI-C-546 Droit des étrangers • M. Philippe DE BRUYCKER • 4 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 1)
- DROI-C-629 Droit international de l'immigration et des réfugiés • M. Philippe DE BRUYCKER • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
- DROI-C-517 Droit pénal des affaires • M. Jean-Pierre SPREUTELS • 6 ECTS (théorie 3, travaux personnels 3)
- DROI-C-525 Initiation à la médiation et aux autres modes alternatifs de résolution des conflits + exercices en matière civile et commerciale • M. Olivier CAPRASSE • 6 ECTS (théorie 3, exercices 1, travaux personnels 2)
- DROI-C-587 Fédéralisme et politiques publiques • Mme Johanne POIRIER • 5 ECTS (théorie 2, exercices 2, travaux personnels 1)
- DROI-L-402 Législation hospitalière • M. Philippe QUERTAINMONT • 2 ECTS (théorie 1, exercices 1)
- SOCA-D-524 Problèmes de sociologie du travail • M. Mateo ALALUF • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
- DROI-D-402 Droit paraétatique du travail • Mme Viviane VANNES • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

Possibilité de permutation avec la VUB

Les étudiants peuvent remplacer jusqu'à deux cours de leur programme (à choisir parmi les trois cours suivants) par des cours équivalents enseignés à la Faculté de Droit de la VUB.

- VUB-601 Sociaal handhavings en procesrecht • M. Kristof SALOMEZ • 6 ECTS (théorie 3, travaux personnels 3) • au lieu de DROI-C-514
- VUB-602 Welzijn op het werk en arbeidswetgeving • Mme Anne VAN REGENMORTEL • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2) • au lieu de HYGE074
- VUB-603 Grensoverschrijdende tewerkstelling • M. Herwig VERSCHUEREN • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2) • au lieu de DROI-C-546